



Association loi 1901

Adhérent à la Fédération Musicale de Saône et Loire

Adhérent à la Confédération Musicale de France

reconnue d'utilité publique

COURS

CHANT - PIANO - SYNTHETISEUR

GUITARE ACOUSTIQUE - BATTERIE

GUITARE ELECTRIQUE - GUITARE BASSE

SAXOPHONE - ACCORDÉON

22, RUE DOCTEUR MAUCHAMP

71100 CHALON-SUR-SAONE

TEL. 03.85.48.31.04 - TEL 06.80.10.78.60

Mail : musiquechalon@gmail.com

Site : www.ecolemusiquechalon.fr

Confédération Musicale de France
Fédération Musicale de Saône et Loire

Département Musique Actuelle

INSTITUT DE GUITARE BASSE

Francis DARIZCUREN

=====

CENTRE TECHNICS

MUSIC ACADEMY

=====

Préparation aux diplômes d'Etat (MIMA)

et

concours Nationaux

=====

Agréée Chèques Vacances ANCV

RÈGLEMENT INTÉRIEUR DE L'ÉCOLE

1) L'âge minimum pour une inscription est de 4 ans sauf dérogation exceptionnelle accordée par le directeur de l'école).

2) La fiche d'inscription doit être remplie au nom de l'élève et dûment signée par les parents pour les mineurs, ou par la personne majeure qui désire prendre des cours.

3) Le cours est un cours particulier, sa durée est de $\frac{1}{2}$ heure pour tous les niveaux.

4) Il est impératif d'être à l'heure au cours réservé.

En cas d'absence de l'élève pour quelque cause que ce soit, le cours réservé ne sera ni remboursé, ni reporté à une date ultérieure. Toute absence continue et supérieure à un mois pourra éventuellement entraîner la perte de l'heure habituellement convenue.

5) LES COURS SONT OBLIGATOIREMENT RÉGLÉS D'AVANCE, AU TRIMESTRE OU À L'ANNÉE.

Les cours sont nominatifs et non remboursables pour quelque raison que ce soit du fait de l'élève.

6) L'école est ouverte du 1er septembre au 30 juin de chaque année. Durant les périodes de vacances scolaires dont le calendrier est fixé par l'académie de DIJON (zone B), il ne sera dispensé aucune leçon. L'école est fermée les jours fériés légaux, et les absences occasionnées par ces jours ne sont ni remplacées, ni remboursées.

7) L'école s'engage à remplacer tous les cours qui n'auront pas pu être assurés de son fait. Il en est notamment ainsi des cours non assurés en raison de l'absence d'un professeur. L'école ne pourra par exemple être tenue de remplacer les cours non assurés en raison de l'indisponibilité d'un élève.

FICHE D'INSCRIPTION

NOM : _____ PRÉNOM : _____

Adresse _____

Date de naissance : ____/____/____

Téléphone: _____ Portable: _____

Email : _____@_____

Avez-vous suivi des cours de solfège* : OUI / NON

(*) Rayer les mentions inutiles d'instrument* : OUI / NON

Si oui, combien d'années : Ans,

Quel cours d'instrument désirez-vous suivre :

Chant - Piano - Synthétiseur - Guitare acoustique - Batterie - Guitare électrique - Guitare basse - Saxophone - Accordéon.

Quel jour et à quelle heure souhaitez-vous avoir votre cours :

J'ai lu et j'accepte les conditions d'inscription citées dans le règlement intérieur.

Signature des parents pour les mineurs

Chalon s/s, le ____/____/20____

Lu et approuvé